



APPEL À CONTRIBUTIONS

PRÉCARITÉ ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : QUELLES ACTIONS LOCALES POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES ?

> Jusqu'au 7 septembre 2018

Cet appel à contributions de Fabrique Territoires Santé vise à récolter et valoriser vos actions locales pour lutter contre les inégalités en santé environnementale.

Sur quel thème ?

« Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé. »

Constitution française, art.1 de la Charte de l'environnement

Santé environnementale, santé environnement, ... ces termes sont de plus en plus utilisés, par les médias, les institutions, les professionnels, les habitants ; mais leurs définitions ne sont pas stabilisées. De la pollution des terres agricoles aux défaillances du ramassage des ordures dans certains quartiers, les environnements de vie recouvrent une variété de dimensions pouvant avoir des effets sur la santé.

Alors que les PRSE 3 ont été lancés, comment les territoires agissent sur l'exposition aux risques environnementaux et à un cadre de vie dégradé (logement insalubre, proximité d'axes routiers, gestion des déchets défectueuse, etc.) ?

Les personnes en situation de précarité sont plus fortement exposées aux pollutions de l'air, de l'eau, des sols, aux nuisances sonores, esthétiques, etc. ; et ont un accès moindre à un cadre de vie de qualité bénéfique pour la santé (espaces verts, mobilités douces, etc.). Cela constitue des inégalités environnementales.

On peut distinguer quatre types d'inégalités liées à l'environnement¹ :

- Les inégalités territoriales liées à l'héritage et au marquage social et environnemental des espaces urbains ;
- Les inégalités d'accès à l'urbanité et à la qualité du cadre de vie : habitat, équipements, services, transports, espaces verts ;
- Les inégalités d'exposition aux nuisances urbaines (bruit, pollution, insécurité, ...) et aux risques (naturels, technologiques, industriels...) ;
- Les inégalités dans la capacité d'agir sur l'environnement et d'interpeller la puissance publique.

¹ Selon Lydie Laigle, directrice de recherche au Centre scientifique et technique du bâtiment – Université Paris Est (source : *Politique de la ville et développement durable : des interactions à construire*, CRPV Île-de-France, 2008 <http://crpve91.fr/Politique_de_la_Ville/La_PV_en_France/Productions_du_CRPVE/pdf/Ville.pdf>)

➔ Quelles sont vos actions locales pour promouvoir la santé environnementale des personnes en situation de précarité ?

Exemples de questionnement :

- comment la lutte contre les inégalités environnementales de santé est incluse dans votre projet territorial local ?
- comment le PRSE intègre la dimension des inégalités sociales de santé ? que produit-il sur les territoires ?
- comment caractérisez-vous, localement, les inégalités environnementales et territoriales de santé ? Quels sont vos outils d'observation et d'aide à la décision ?
- comment les personnes vivant en situation de précarité se mobilisent sur des problématiques de santé environnementale ?

Qui peut répondre ?

Tout porteur de projet impliqué dans une démarche locale de promotion de la santé

Comment ?

Présenter votre action en complétant ce **questionnaire en ligne** :

<http://framaforms.org/appele-a-contributions-fabrique-territoires-sante-precarite-et-sante-environnementale-1529918843>

Quelles suites ?

- > Participation à la capitalisation thématique « Précarité et santé environnementale » (publication fin 2018 d'un Dossier ressources)
- > Intégration des contributions dûment complétées dans le répertoire en ligne [Inspir'Actions](#)

Pour tout renseignement et question, contacter Clémentine Motard, chargée de projets – clementine.motard@fabrique-territoires-sante.org, 07 78 13 56 37

Fabrique Territoires Santé est une association ressources pour toutes les démarches territorialisées de santé (ASV, CLS, CLSM, ...). Elle s'adresse aux porteurs de ces dynamiques locales, concernés par la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, notamment dans les territoires politique de la ville.

Fabrique Territoires Santé est une association loi 1901, financée par le CGET, Santé publique France et la Direction générale de la santé.

Fabrique Territoires Santé réalise des capitalisations thématiques, à partir de vos expériences et projets. [Trois capitalisations sont en ligne](#) : dématérialisation et accès aux droits ; alimentation et territoires ; santé mentale et isolement social.